DU POINT DE VUE DE L'HISTORIEN, QU'EST-CE QU'UNE GRAMMAIRE DE RÉFÉRENCE ?

BERNARD COLOMBAT

Abstract. The new reference Grammar of French (La Grande Grammaire du français), which is to be published in 2009, will be approximately 2000 page long, and the result of a collective project (around fifty authors). Like the recent reference grammars of the other Romance Languages, it takes into account the important results of the linguistic research of the past 30 years, while aiming at a non specialist audience (it is not formalized, and uses the traditional syntactic categories). It includes a description of all the syntactic phenomena, as well as semantic and pragmatic insights, specially as they interact with syntax. The analysis concerns the data from standard written French, but also includes data from spoken corpora and regional or non standard French (when accessible). Throughout the grammar, a simple phrase structure grammar is used, in order to maintain a common representation.

Introduction

La question posée dans le titre de cet article nous apparaît difficile à traiter en tant que telle et nous la replacerons dans un contexte large, celui de l'élaboration d'un « corpus *représentatif* des grammaires et des traditions linguistiques » dans les années 1992–2000. Ce corpus, établi dans le cadre des travaux transversaux du laboratoire d'histoire des théories linguistiques, a donné lieu à une parution sous la forme papier en deux volumes hors série de la revue *Histoire Épistémologie Langage*. Depuis, il est en cours de développement sur le site en ligne : http://ctlf.ens-lsh.fr. Il contenait au départ 540 notices descriptives d'ouvrages linguistiques pris à différentes traditions ou à différents domaines.

Dans le titre que nous avions choisi, « représentatif » semble appartenir à un registre similaire au qualificatif « de référence » utilisé dans le titre du colloque. Le terme « représentatif » suppose celui de « choix ». Travaillant sur de nombreuses traditions linguistiques, que nous estimions importantes, c'est-à-dire elles-mêmes « représentatives » du développement de la réflexion sur le langage, nous avons « sélectionné » un certain nombre d'ouvrages selon nous plus dignes que d'autres de retenir l'attention. En d'autres termes, il ne s'agissait pas de viser l'exhaustivité, dont on sait, depuis les développements récents, mais exponentiels, de l'histoire des sciences du langage, qu'elle relève de l'inatteignable : on trouvera encore, perdue dans quelques bibliothèques, telle nouvelle grammaire, dont « l'inventeur »

RRL, LII, 4, p. 401-418, București, 2007

pourra montrer l'apport « décisif » à la discipline. Entendons-nous bien : il ne s'agit nullement de condamner ce type de recherche, qui est au contraire absolument nécessaire pour remodeler et affiner une connaissance toujours insuffisante des textes. Mais, dans l'optique qui était alors la nôtre, il s'agissait de retenir les textes jugés « essentiels » pour les décrire de façon à la fois factuelle et théorique, pour les inscrire comme représentants sinon officiels, du moins reconnus, de certaines traditions grammaticales. Si donc le corpus est « représentatif », on peut espérer qu'il contienne les « grammaires de référence ».

Les critères de représentativité pour le choix d'un ouvrage peuvent être très divers, et la question de la représentativité s'est posée constamment au cours de nos travaux, sans être d'ailleurs définitivement résolue. Évoquons quelques-uns de ces critères. Un ouvrage peut être représentatif :

- i) d'un lieu géographique, du nombre de personnes auxquelles il s'adresse, du nombre de personnes qu'il influence réellement, d'un découpage politique, d'une volonté nationale;
- ii) d'une période donnée, et, à l'intérieur de cette période, d'un courant doctrinal, de polémiques théoriques ; d'une influence durable, positive ou négative ;
- du but poursuivi qui peut subir d'importantes variations : commenter les textes classiques d'une langue, faire apprendre une langue particulière (comme langue maternelle ou comme langue étrangère), décrire cette langue, donner une description générale du langage ;
- iv) d'une méthode ou d'une technique données, indépendamment d'une époque (formalisme, historicisme, structuralisme, etc.); d'une forme d'expression (traité théorique, manuel pratique, *erotemata* [apprentissage par questions / réponses], commentaire, etc.);
- v) d'un niveau d'enseignement (élémentaire, universitaire), d'un public spécifique (les *Grammaires des Dames*) :
- vi) de correspondances entre deux moments donnés, quand une époque renoue avec une autre (l'humanisme avec l'Antiquité, la linguistique moderne avec les théories médiévales);
- vii) d'un transfert de technologie (par ex. transfert du modèle latin dans les premiers *Donat* français, ou dans les premières descriptions des langues amérindiennes).

Et la liste n'est pas exhaustive. Nous nous étions donc donné deux buts principaux :

i) établir l'histoire de la représentation grammaticale d'un certain nombre de langues choisies à la fois pour leur importance géostratégique

- actuelle et/ou pour l'activité métalinguistique à laquelle elles ont donné lieu dans le passé ;
- ii) étudier le développement de la terminologie linguistique à l'occasion de la grammatisation¹ de ces langues. Ce faisant, il est évident que ce que nous visions avant tout, c'est bien plus l'évolution d'une organisation conceptuelle que l'histoire fine d'une terminologie, qui, pour certaines périodes (pensons à la grammaire française du XIXe siècle, ou à certaines écoles linguistiques du XXe siècle), s'est révélée foisonnante, parfois incontrôlée, souvent éphémère.

Nous nous étions imposé deux contraintes supplémentaires : si nous n'étions contraints par aucune limite concernant le *terminus a quo*, remontant dans le temps aussi loin qu'on pouvait parler de « grammaires », concernant le *terminus ad quem*, nous avons décidé d'arrêter l'investigation dans les années 60 du XX^e siècle, en excluant tout auteur vivant. Nous sommes parvenus à isoler les traditions représentées dans le tableau chronologique donné en annexe.

On attirera l'attention du lecteur sur le fait qu'il ne s'agit en aucun cas d'un maillage statistique, le nombre d'ouvrages retenus n'étant pas corrélé à la quantité purement numérique d'ouvrages produits par une époque donnée. Ainsi les 22 grammaires retenues pour le XIX^e siècle français sont peu représentatives de l'énorme production de l'époque, notamment dans le domaine didactique, avec l'essor de l'apprentissage de masse. Les 10 grammaires françaises du XVII^e siècle sont presque aussi nombreuses que les 12 de la Renaissance, une période pourtant beaucoup plus riche que l'âge classique dans le domaine de la grammaticographie. Cela n'interdit pas d'observer certaines tendances : on peut voir ainsi que le grand siècle de la grammaire italienne est le XVI^e siècle, celui de la grammaire anglaise le XVIII^e, celui de la grammaire allemande le XIX^e. Cela est dû à des contingences de nature socioculturelle, extrêmement importantes, mais que nous n'analyserons pas ici.

La première question est la suivante : qu'est-ce qu'une tradition linguistique de référence ? « Tradition » veut dire qu'il y a transmission, et aussi augmentation par accrétion ; ce n'est pas évident, car on n'est pas obligé de penser que la linguistique est une science cumulative. Mais c'est manifestement le cas dans des traditions à texte fondateur, tel que le *Kitāb* « le livre » de Sībawayhi, dans la tradition arabe, ou le *Tolkāppiyam* dans la tradition tamoule. Dans ces traditions, comme dans la tradition indienne, les ouvrages se développent souvent sous la forme de commentaires et de commentaires à des commentaires de ces ouvrages.

¹ Selon la valeur que Sylvain Auroux (1994) a donné à ce terme, à savoir l'outillage des langues au moyen de grammaires et de dictionnaires.

Sinon, on a des « collections » constituées selon une unité thématique ou conceptuelle – pensons à la grammaire « modiste » du Moyen Âge –, collections dont on peut – toujours – discuter le bien-fondé. Il est à noter aussi que le terme de « grammaire » a paru inapproprié pour la tradition chinoise, pour laquelle nous avons intitulé le chapitre « Idées linguistiques en Chine ancienne ».

Dans l'optique du colloque, nous avons sélectionné, dans les 540 notices du corpus, quatorze textes, qui nous semblent des textes « de référence » pour des raisons que nous avons voulu les plus variées, voire les plus hétérogènes possibles. Relèvent en effet de l'activité linguistique des textes qui a priori ont un but assez différent que celui de donner la description la plus complète, la plus efficace, la plus adaptée d'une langue. Nous « laissons la parole » autant que possible aux descripteurs des textes en les citant abondamment et en ne retenant, dans chaque notice, que les traits qui nous ont semblé les plus marquants².

Nous avons choisi deux exemples de textes grammaticaux fondateurs, l'un dans la tradition arabe, l'autre dans la tradition tamoule.

[1] Le Kitāb « le livre » de Sībawayhi, décrit par Jean-Patrick Guillaume

Œuvre unique d'un auteur du VIII^e siècle dont la carrière est mal connue, « le livre » fondateur de la tradition arabe s'impose d'abord par sa diffusion : « 77 manuscrits recensés, y compris les fragments ; 23 commentaires connus, plus 26 commentaires partiels (points difficiles, vers-témoins...). À cela s'ajoute un important corpus de gloses, variant selon les manuscrits, qui n'a jamais fait l'objet d'une édition exhaustive. L'histoire de la transmission de l'ouvrage, fort complexe, fait apparaître deux traditions parallèles, la recension orientale d'al-Zamaḥšarī (mort en 1144) et la recension andalouse-maghrébine d'Ibn Ḥārūf (mort vers 1212) ; l'une et l'autre dérivent de celle d'al-Mubarrad (mort 898), mais il existe des vestiges d'une recension distincte, plus ancienne » (rubrique « Diffusion »).

Comment s'explique une telle diffusion ? à la fois par le côté initiateur de l'ouvrage, par la richesse de son contenu et par la perfection inégalable atteinte dès le début : « Premier témoignage indiscutable de l'existence de la tradition grammaticale arabe ; démarche très intuitive (l'analyse est souvent remplacée par

² Les rubriques et sous-rubriques des notices sous la forme papier étaient les suivantes : Biographie de l'auteur ; Biographie de l'adaptateur ; Titre ; Type de l'ouvrage ; Date de composition ou de première édition (= Original) ; Références de l'édition utilisée ; Reproduction moderne ; Diffusion ; Langue(s) cibles(s) et métalangue ; Sommaire ; Objectif de l'auteur ; Intérêt général ; Intérêts spécifiques (dont : Traitement des parties du discours ; Innovations terminologiques ; Corpus illustratif ; Indications complémentaires) ; Influence subie ; Influence exercée ; Renvois bibliographiques ; Auteur de la notice. Elles ont été un peu adaptées pour l'édition en ligne, que nous suivons.

une paraphrase informelle des données), mais d'une finesse descriptive inégalée par la suite » (rubrique « Intérêt général »).

Ce qui fait de l'ouvrage une référence incontournable pour la suite de la tradition : « Le *Kitāb* reste la référence obligée de toute la tradition arabe ; cependant, celle-ci se développe, à partir du X^e siècle, sur des bases théoriques explicites et normalisées, parfois assez différentes des intuitions de Sībawayhi » (rubrique « Influence exercée »).

[2] Le *Tolkāppiyam* dans la tradition tamoule, décrit par Jean-Luc Chevillard

Ouvrage dont l'auteur est entouré de mystères, avec une datation qui s'étend sur une période très large (du IIIe s. a.C. au Ve s. p.C.), et généralement présenté avec le texte d'un commentateur situé entre le X^e et le XII^e siècle, le *Tolkāppiyam* n'est pas strictement restreint à l'étude de la langue tamoule standard : « À l'époque du *Tolkāppiyam*, et contrairement à ce que l'on constatera au millénaire suivant, l'objet d'étude est le savoir poétique dans sa globalité, dont les livres de phonétique-phonologie [...] et de morphologie-syntaxe [...] ne sont pas le couronnement, celui-ci étant le livre sur la poétique. La transmission de ce savoir suppose de disposer d'un ouvrage de synthèse, qui en aborde tous les aspects. » (rubrique « Intérêt général »). Avec pour objet ultime la langue poétique, le Tolkāppiyam est par ailleurs lui-même un ouvrage en vers et pratiquement sans exemple. Curieuse « grammaire de référence » donc, mais dont l'importance pour la suite est incontestable : « Il n'existe pas de grammaire ou de commentaire de grammaire tamouls qui, d'une manière ou d'une autre, ne se positionne pas par rapport au *Tolkāppiyam*. Il est l'ouvrage fondateur de la tradition, même si, d'une certaine manière, il a en pratique été remplacé par le Nannūl comme ouvrage normatif. » (rubrique « Influence exercée »).

Avec les deux ouvrages précédents, nous avons à faire à des ouvrages incontestables fondateurs de traditions, des traditions qui, certes, s'en sont détachées dans les faits, mais n'ont jamais remis en cause ce caractère. Nous proposerons maintenant trois exemples de textes grammaticaux « atypiques ».

[3] Le *Padapāṭha de lu Ŗgvedasaṃhitā* de Śākalya, décrit par Georges-Jean Pinault

Ouvrage fondateur de la tradition indienne, très difficile à dater, ouvrage dont la traduction du titre (« Récitation par mots (isolés) de la Collection du Savoir des strophes ») est assez énigmatique pour un occidental, le *Padapāṭha* présente « l'analyse mot à mot d'un texte poétique, le « texte continu » (samhitā) du recueil

des hymnes du Rgveda, la plus ancienne collection du Veda, et le plus ancien ouvrage littéraire en indo-aryen ancien : un ensemble de 1028 hymnes, rédigés en strophes (rc) dans divers mètres (au total 10 551 strophes), et répartis en dix livres ou "cercles" (maṇḍala) » (rubrique « Type de l'ouvrage »). S'agit-il proprement d'une grammaire au sens traditionnel, c'est-à-dire d'une étude ou d'une réflexion sur la langue ? Non, car « l'objectif du rédacteur est essentiellement de fournir un moyen de préserver le texte sacré, et de contrôler sa transmission à l'avenir. Superficiellement, c'est une sorte de "deuxième édition" du texte » (rubrique « Type de l'ouvrage »).

Si l'ouvrage ne peut être défini strictement comme une grammaire, pourquoi le retenir comme tel dans un corpus des grammaires ? Parce que « cette "analyse en mots" est la première contribution du monde indien à la linguistique. Sa réalisation suppose la comparaison de nombreux énoncés et la mise en œuvre des techniques fondamentales de commutation et de segmentation. L'exégèse ainsi produite donne pour la première fois un contenu précis à la notion de "mot", sur une base purement formelle, phonétique » (rubrique « Intérêt général »). Il en résulte une étrange singularité : « Le *padapātha* fournit un exemple (rarissime, probablement) d'un ouvrage grammatical sans règles ni théorie, dont la matière s'identifie au corpus de référence » (rubrique « Indications complémentaires »). Et l'ouvrage exerça une influence profonde sur la tradition védique : « La technique du padapātha fut appliquée aux autres textes védiques, et tous les corpus furent accompagnés de cette récitation ancillaire et protectrice. Elle a été incorporée à la tradition de la grammaire indienne, pour devenir finalement un instrument pédagogique en usage jusqu'à nos jours dans l'apprentissage du sanskrit [...]. Le padapātha fut un instrument essentiel pour la science de la phonétique (śikṣā), avec le souci de prononcer correctement les textes sacrés, qui justifiait la définition physiologique des articulations des sons [...]. Cependant, pour l'analyse morphologique aussi, la contribution du *padapātha* fut considérable, car la séparation, purement formelle, de certains affixes (suffixes ou désinences) mettait les premiers grammairiens sur la trace de la "base", thème ou radical, d'un mot lui-même complexe » (rubrique « Influence exercée »).

[4] Le *Gekanshô* de Fujiwara no Teika, décrit par Akira Terada

Cet ouvrage japonais dont le titre peut se traduire par « Carnet de notes personnelles » est un traité de grammaire et d'orthographe se présentant sous la forme d'un rouleau manuscrit de 88 lignes comportant environ 1000 signes (caractères chinois et syllabaires). Il a été composé en 1266 par un « poète japonais, théoricien de la poétique, compilateur des recueils de poèmes impériaux et enseignant incontesté de la poésie à la cour impériale du Japon » (rubrique « Biographie »). Il s'agit de la « suite des règles d'écriture distinguant wo/o,

e/he/we, hi/wi/i avec exemples » (rubrique « Sommaire ») dont l'objet est de « propos[er] une réforme de l'orthographe pour remédier à des confusions dans l'emploi des kana [signes syllabiques] pour la notation de certaines syllabes ayant subi une évolution phonétique » (rubrique « Objectif de l'auteur »). Cet ouvrage, si bref, ne peut en aucun cas être une grammaire complète. Qu'est-ce qui fait alors son importance ? « A travers la réflexion sur l'orthographe, kanazukai, Teika et ses successeurs [...] laissent apparaître qu'au Moyen Âge, on commence à prendre conscience 1) de l'identité du mot malgré la variation des formes et 2) du fait que les mots fléchis se décomposent en "bases" et en "désinences". Ce découpage est fondamental pour le développement de la réflexion grammaticale du japonais » (rubrique « Intérêt général », la fin est soulignée par nous). Sa diffusion fut confidentielle, et pourtant « la renommée de l'auteur est telle que ses successeurs n'arriveront pas à imposer la correction des imperfections de son système avant la deuxième moitié du XVIIe siècle » (Rubrique « Influence exercée »).

[5] Le *Tenioha himo kagami* de Motoori Norinaga, décrit par Catherine Garnier

Cet ouvrage japonais (1771) dont la traduction du titre est « miroir du fil (que sont) les tenioha [particules] » se présente sous la forme d'un « tableau – d'un seul tenant s'étendant sur la valeur de huit pages – des formes des mots variables (mots qualificatifs, verbes et adjuvants) commandées par la présence de certaines particules » (rubrique « Type de l'ouvrage »). Du point de vue matériel, « le tableau proprement dit (tout autour duquel sont notés des commentaires) est constitué verticalement de 3 colonnes séparées par des traits épais, chacune correspondant à un groupe de particules. Chaque colonne comporte 43 cases séparées entre elles par des traits fins. Un double trait sépare des ensembles de cases. Les cases contiennent les trois types de finales appelées par la présence des trois groupes de particules figurant en tête des colonnes, accompagnées d'exemples justificatifs » (rubrique « Sommaire »). Son auteur n'est pas un grammairien, mais un « médecin, poète, philologue, philosophe du courant dit des Études nationales, prônant le retour aux valeurs de la tradition japonaise et le refus de la primauté de la pensée chinoise » (rubrique « Biographie »). « Ses recherches en grammaire sont <en fait> commandées par la volonté de compréhension du Kojiki [Chronique des faits anciens], première chronique japonaise (712) décrivant les temps mythiques et les premiers temps historiques » (rubrique « Objectif de l'auteur »). Pourquoi ce simple tableau est-il important? Parce que de lui « est née la description, devenue classique, du système morphologique des verbes et qualificatifs du japonais. Mais il a fallu pour cela que le travail de Norinaga soit d'abord poursuivi, sur un plan plus explicitement grammatical, par son disciple Suzuki Akira (1746-1837) [...] et son fils Motoori Haruniwa (1763-1828) [...] » (rubrique « Influence exercée »).

Atypiques, les ouvrages présentés en [4], [5] et [6] le sont en ce qu'aucun n'est proprement une grammaire, pas plus que leur auteur n'est proprement un grammairien. Le premier contient plutôt une aide factuelle à la conservation d'un texte sacré, les deux seconds contiennent des textes fort brefs – portant sur des faits de langues limités –, mais dont l'importance sera décisive dans la suite des études linguistiques japonaises. Aucun n'est rédigé par un grammairien « professionnel », le premier l'est par ce qu'on appellerait un « philologue » au sens strict de « conservateur des textes », les deux autres le sont par des poètes. Revenons à la tradition occidentale.

[6] La *Téchnē* de Denys le Thrace, décrite par Jean Lallot

Ouvrage difficile à dater (on hésite entre le I^{er} siècle a.C et le III^e/IV^e siècles p.C.), la *Téchnē* de Denys le Thrace est un « compendium – très bref – de la grammaire alexandrine, des phonèmes-lettres aux parties du discours, sans syntaxe » (rubrique « Type de l'ouvrage »). Cet ouvrage en 20 chapitres et à peine plus de 20 000 signes ne présente guère plus qu'une nomenclature pour la phonétique (lettres-sons, syllabes) et les huit parties du discours. En aucun cas, il ne peut servir à apprendre le grec, car le nombre limité des paradigmes fournis ne saurait couvrir la richesse morphologique du grec. Comment alors expliquer son importance ? Il s'agit en fait de « l'unique manuel de l'antiquité grecque à nous être parvenu. Cet isolement atteste que l'ouvrage s'est imposé en éclipsant les autres (dont on a des fragments papyrologiques). Il est devenu, pour toute la tradition grecque, et en partie latine, "le" manuel de référence » (rubrique « Intérêt général ») ». L'éditeur moderne du texte, Uhlig, écrit en 1883 dans son introduction (p. vi): « Sur le prestige dont a joui le manuel, je pourrais remplir des cahiers : en effet, on peut dire à bon droit que, dans le champ tout entier des lettres profanes, il n'existe pas un seul livre qui ait eu une aussi grande influence, et que non seulement cette technè est l'aïeule lointaine de toutes les grammaires qui ont été écrites en Europe, mais qu'on aurait peine à en trouver une parmi elles dans laquelle les traces de son origine soient totalement effacées" (traduit par Jean Lallot, rubrique « Intérêt général »).

[7] Le *Perl Suntáxeōs* d'Apollonius Dyscole, décrit par Jean Lallot

Le *Peri Suntáxeōs* n'est pas le seul ouvrage d'Apollonius Dyscole (I^{re} moitié du 2^e siècle p.C.), auteur également de monographies sur le pronom, l'adverbe et la conjonction. Mais c'est certainement ce traité « Sur la syntaxe » qui est le plus important pour la suite. Il s'agit en effet du « premier ouvrage de syntaxe de la tradition occidentale à nous être parvenu », un ouvrage dont le linguiste moderne reconnaît à la fois la richesse et les limites : « Riche d'analyses

pénétrantes (fonctionnement de la déixis et de l'anaphore, structure diathétique des énoncés, description des modes verbaux, théorie du solécisme) et d'intuitions prometteuses (amorce d'une théorie aspectuelle du verbe, tentative d'interprétation unitaire raisonnée de l'emploi des cas obliques), la syntaxe d'Apollonius reste un domaine peu théorisé et dont l'autonomie propre, entre la sémantique et la morphologie, n'est que faiblement mise en valeur : le concept de fonction n'est pas vraiment dégagé » (rubrique « Intérêt général »). Il ne faut donc pas attendre de la syntaxe d'Apollonius qu'elle nous fournisse d'emblée tous les concepts syntaxiques modernes, mais elle en fournit quelques-uns : par exemple « si Apollonius n'a pas inventé un terme comme *katallēlōtēs* "convenance mutuelle, congruence", il a fortement contribué à en faire un concept syntaxique majeur » (rubrique « Innovations terminologiques »). Quelle a été l'influence de l'ouvrage ? - « Le traité d'Apollonius s'est imposé comme la référence par excellence en matière syntaxique, dans l'occident latin, via Priscien, jusqu'aux modistes, à Byzance, jusqu'à la Renaissance (scholiastes de Denys le Thrace, Chœroboscos, Michel le Syncelle, Grégoire de Corinthe, Planude, Gaza...) et au-delà » (rubrique « Influence exercée »).

Si la *Téchnē* de Denys le Thrace et le *Perì Suntáxeōs* d'Apollonius Dyscole constituent indubitablement des ouvrages fondateurs de la tradition grecque, on peut leur associer deux ouvrages qui en constituent en quelque sorte le pendant dans la tradition latine, l'*Ars* de Donat et les *Institutions grammaticales* de Priscien.

[8] L'Ars de Donat, décrite par Marc Baratin

L'Ars de Donat (ca 350 p.C.) n'est pas le seul représentant de la tradition « artigraphique » (ce qui correspond à « grammaticographique ») latine. Bien d'autres auteurs sont aussi, voire peut-être plus importants. Mais ce qui en a fait le succès, c'est certainement la forme didactique parfaite que lui a donnée l'auteur : « Donat semble avoir procédé par contamination et synthèse en mêlant plusieurs Artes antérieures dans le but d'aboutir à une sorte d'optimum pédagogique : Palémon, Scaurus, Cominianus auraient été ainsi utilisés. » (rubrique « Influence subie »). D'autant que l'ouvrage vient au bon moment : « L'Ars de Donat représente, après la crise du IIIe siècle, la fixation rigide et scolaire d'un savoir grammatical minimum, où les problématiques originelles disparaissent sous la simplification des définitions élémentaires » (rubrique « Intérêt général »).

De par sa structure, l'Ars de Donat était appelée à devenir un cadre commode pour toutes les grammaires : « Donat suit un schéma unique, de forme pyramidale : définition d'ensemble de la catégorie abordée, puis énumération des souscatégories (accidentia), qui elles-mêmes peuvent être subdivisées, et ainsi à l'infini. Ces classifications superposées ne sont pas homogènes, ce qui permet en principe d'aborder les problèmes les plus divers » (rubrique « Objectif de

l'auteur »). Le même souci pédagogique conduit l'auteur à subdiviser son traité en deux parties (appelées plus tard Ars minor et Ars maior), la première constituant sur le mode érotématique (questions / réponses) un résumé efficace de la seconde. On s'explique alors sans peine le succès ultérieur de l'ouvrage qui a connu une « traduction manuscrite très abondante (5 familles de manuscrits, groupées en 2 rameaux) » (rubrique « Diffusion ») : « Le type de présentation utilisé par Donat a permis la transmission d'une doctrine grammaticale de base au cours du Haut Moyen Âge, dans la partie occidentale de l'ancien Empire romain : à la suite du commentaire de Servius et jusqu'à la redécouverte de Priscien, Donat représente le socle de l'enseignement grammatical. Ensuite les grammairiens tentent une difficile conciliation entre la présentation de Priscien et celle de Donat. Malgré une défaveur progressive, au profit de Priscien, l'ouvrage de Donat a connu une fortune extraordinaire jusqu'à la Renaissance, avec des adaptations (par ex. sous le titre de Janua, "porte" de la langue latine), des traductions (par ex. Donato al senno), et a servi de base aux premières descriptions des langues vernaculaires (par ex. Donatz proensals, Donait françois, A Shorte Introduction of Grammar) » (rubrique « Influence exercée »).

[9] Les Institutiones grammaticae de Priscien, décrites par Marc Baratin

Les Institutions grammaticales ou Principes de grammaire, en 18 livres (ca 526–527), est peut-être l'ouvrage de la tradition occidentale qui a connu la plus grande diffusion (plus de mille manuscrits répertoriés, et en outre une dizaine d'éditions, la plupart entre 1470 et 1545). Composées en milieu grec, elles représentent une mutation importante par rapport à la tradition artigraphique, puisque « le but poursuivi par Priscien semble avoir été d'établir une somme de la science grammaticale à son époque et d'intégrer l'étude de la constructio dans le domaine de l'Ars, à la place de l'étude classique des uitia uirtutesque orationis [défauts et qualités de l'énoncé] ». Plus généralement l'ouvrage constitue une étape importante dans l'histoire des grammaires occidentales, puisque « c'est, dans son principe, le premier exemple de la tripartition : phonétique (ou phonologie) / morphologie / syntaxe » (rubrique « Objectif de l'auteur »). Première grammaire complète, et grammaire de bonne taille (1,6 millions de signes, 2 volumes dans l'édition Keil), les Institutiones grammaticae constituent à la fois un héritage, notamment pour les livres 17 et 18, fortement inspirés du Perì Suntáxeōs d'Apollonius Dyscole, et une innovation puisque, du fait de la perte des livres correspondants du De lingua Latina de Varron, ils constituent la première ébauche connue de syntaxe latine. Pour ces multiples raisons, les Institutiones grammaticae sont apparues longtemps comme un ouvrage irremplaçable qui a supplanté assez rapidement l'Ars de Donat, et son influence a été profonde et durable : « Les Institutions grammaticales ont eu une postérité considérable, surtout par l'appareil de définitions des catégories grammaticales et ses multiples classifications. Ce texte appartient à l'histoire de la grammaire (voire de la logique) médiévale, où il représentait le niveau supérieur de l'étude de la grammaire, au-dessus de celui que représentait l'*Ars* de Donat. Il fournit encore l'essentiel du contenu des grammaires latines produites en Italie au XV^e siècle » (rubrique « Influence exercée »).

[10] Le *Doctrinale* d'Alexandre de Villedieu, décrit par Irène Rosier-Catach

Le Doctrinale d'Alexandre de Villedieu (ca 1200) est, comme le Tolkāppiyam dans la tradition tamoule, un ouvrage en vers. Grammaire latine didactique en 2645 hexamètres dactyliques, le Doctrinale est « l'ouvrage grammatical le plus diffusé au Moyen Âge (plus de 400 manuscrits existants), et encore très utilisé au début de l'humanisme (plus de 260 éditions entre 1470 et 1520) » (rubrique « Diffusion »). À ce seul titre, il mériterait d'être considéré comme une grammaire de référence. Mais il l'est aussi parce qu'il constitue « un maillon essentiel dans la tradition pédagogique [qui] formalise sous la forme de règles versifiées l'essentiel des Institutiones grammaticae de Priscien et de la 3^e partie de l'Ars maior de Donat, [en donnant] lieu à toutes sortes de commentaires » (rubrique « Intérêt général »). Plus généralement encore, il correspond à l'idée, persistante pendant des siècles jusqu'à la Renaissance, que la formulation versifiée est la seule claire et mémorisable, même si elle doit être explicitée par des commentaires, alors que la forme prosaïque dont elle est issue est obscure et confuse. Cette forme même a entraîné une adaptation à la fois du métalangage et du matériel illustratif, du fait de l'impossibilité de faire entrer dans l'hexamètre certaines séquences rythmiques. Quant à l'influence de l'ouvrage, elle fut « forte dans l'enseignement médiéval, qu'il soit de niveau élémentaire ou de niveau universitaire (il fut au programme des universités officiellement à partir du XIV^e siècle), puis dans l'enseignement humaniste, grâce à ses commentateurs (dont Ludovicus de Guaschis, Josse Bade, Jean Syntheim, Gerhard von Zütphen). Son influence continue bien au delà, malgré les critiques de L. Valla [...] : sa diffusion est très forte jusqu'en 1510 (plus des trois quarts des éd. avant cette date); son influence s'exerce sur Jean Despautère et, par l'intermédiaire de ce dernier, encore sur la Nouvelle Méthode latine de Claude Lancelot » (rubrique « Influence exercée »).

[11] Les *Rudimenta Grammatices* de Niccolò Perotti, décrits par Bernard Colombat

Grammaire latine à usage pédagogique, les *Rudimenta grammatices* de Niccolò Perotti (rédigés en 1468, publiés pour la première fois en 1475) sont

inscrits dans la liste des grammaires de référence pour une unique raison, leur extraordinaire succès éditorial : « de 1473 à 1541, au moins 182 éditions dont 132 entre 1473 et 1500; après 1541, une seule édition en 1579 (Venise, B. Simbenius); à Paris, l'ouvrage connaît un tel succès que, dans la langue des libraires, la forme francisée perot est devenue un nom commun pour désigner une grammaire latine » (rubrique « Diffusion »). De facture classique, conçu sur le mode érotématique (questions /réponses), clairement organisé, notamment pour le classement des verbes selon deux critères associés (genus « le genre » et ordo « l'ordre »), l'ouvrage pourrait être considéré, de par sa diffusion et sa notoriété, comme le pendant humaniste de ce qu'a été le *Doctrinale* au Moyen Âge. Comme ce dernier, il est le représentant typique des préoccupations d'une époque, à une différence – sensible – près : la durée de son utilisation fut beaucoup plus brève, puisqu'elle s'étend sur moins d'un siècle et que son « influence ne dure guère au delà de 1540 » (rubrique « Influence exercée »). Autrement dit, un ouvrage au succès éclatant, mais presque aussi bref qu'un feu de paille, qui nous rappelle qu'un des critères de réussite d'un ouvrage grammatical est son adaptation aux besoins d'une époque.

[12] A Shorte Introduction of Grammar, de John Colet & William Lily, décrite par Monique Verrac

Ouvrage hybride, la Shorte Introduction associe « la glose anglaise d'un traité en latin publié apparemment dès 1510, mais dont aucun exemplaire antérieur à 1527 ne semble avoir survécu [et] une syntaxe intitulée Brevissima Institutio qui est la réplique du Libellus de Constructione Octo Partium Orationis de 1513, syntaxe élémentaire du latin en latin écrite par Lily et remaniée par Érasme à la demande de Colet » (rubrique « Original »). L'ouvrage a un statut particulier du fait qu'il s'agit d'une grammaire élémentaire du latin à but pratique et didactique, mais rédigée en anglais pour en faciliter l'apprentissage. Mais surtout l'ouvrage va connaître une extension bien au delà de la grammaire latine, grâce à un édit royal l'imposant à toutes les écoles du royaume d'Angleterre : « En Angleterre, la protection du cardinal Wolsey (1529) et la publication en 1547 d'un édit royal renouvelé en 1559, 1571 et 1604 et jamais abrogé depuis – qui impose la Shorte Introduction of Grammar à toutes les écoles du royaume est à l'origine d'un nombre impressionnant d'éditions [...]. Enfin, son adaptation et "appropriation" par l'une des plus célèbres écoles privées du Royaume Uni, Eton College, assure à l'Eton Latin Grammar des rééditions régulières jusqu'en 1868. Les autres grammaires latines publiées aux XVII^e et XVII^e siècles se présentent toutes comme des commentaires, des compléments, ou des explicitations de cette grammaire, conditions sine qua non de leur publication » (rubrique « Diffusion »). Sort étrange de cet ouvrage au succès éclatant, dont l'influence fut « incommensurable dans le domaine latin où seuls peuvent être publiés des commentaires, des traductions ou des compléments de la *Royal Grammar* » et « un peu moindre, mais fort considérable néanmoins, dans le domaine anglais (tous les grammairiens de l'anglais ont été formés par la *Royal Grammar*), ce qui justifie dans une large mesure les différences que l'on peut noter entre la tradition grammaticale anglaise et celle des pays voisins » (rubrique « Influence exercée »). Autrement dit, « cette grammaire qui se situe dans la tradition humaniste [a conditionné], par le monopole dont elle [a joui] dans le cadre de l'enseignement du latin, toute la production grammaticale anglaise des deux siècles suivants » (rubrique « Intérêt général »).

[13] La *Grammaire générale et raisonnée* de Port-Royal, décrite par Bernard Colombat et Jean-Marie Fournier

Petit ouvrage issu de la collaboration d'un théologien, logicien et philosophe, Antoine Arnauld, et d'un grammairien de profession, Claude Lancelot, la Grammaire générale et raisonnée (1660) est, à l'époque où elle paraît, un ouvrage complètement atypique appelé à provoquer de profonds changements dans l'analyse linguistique : « À partir d'une conception mentaliste de la langue conçue comme représentation de la pensée, mais sans perdre de vue les considérations morphologiques de la grammaire antérieure, la Grammaire générale et raisonnée inaugure une analyse de la proposition et des propositions et, couplée avec la Logique, ouvre la voie à la syntaxe de subordination » (rubrique « Intérêt général »). L'ouvrage pose en fait un certain nombre de problèmes, le premier étant celui de la part à attribuer à chacun des deux auteurs, le grammairien Lancelot expliquant qu'il a composé un petit traité des observations dictées par le philosophe Arnauld « sur les vrais fondements de l'art de parler », n'ayant rien entendu chez les autres grammairiens de « plus curieux ou plus juste sur cette matière » (rubrique « Objectif de l'auteur »). Il en résulte un mélange d'innovation et de tradition, qui a pu faire classer l'ouvrage très différemment selon les critiques modernes. Ainsi la division des mots en mots qui « signifient les objets des pensées » (noms, articles, pronoms, participes, prépositions, adverbes) et en mots qui signifient « la forme et la manière de nos pensées » (verbes, conjonctions, interjections) est-elle, à contre courant de la tradition, une innovation totale, qui a été en ses débuts très mal comprise. L'ouvrage est aussi à l'origine de l'utilisation grammaticale de termes utilisés en logique : par ex. proposition (analysée en sujet et attribut) ; proposition incidente (= relative et complétive); connotation; terme complexe; détermination. Bref, un ouvrage au statut étrange, à la fois vraie « grammaire générale » utilisant un certain nombre de faits de langues diverses, mais aussi très fortement inscrit dans la tradition gréco-latine, un ouvrage dans lequel on a pu voir « la naissance de la grammaire moderne » (Dominicy 1984).

[14] Les vrais principes de la Langue Françoise de Gabriel Girard, décrits par Sylvain Auroux

L'ouvrage de l'abbé Girard (1747) n'eut pas le succès qu'il méritait. Il s'agit pourtant de la première grammaire fonctionnelle du français, avec une « perspective fonctionnelle originale » conduisant à réexaminer les « parties d'oraison » dans ce cadre (rubrique « Parties du discours ») et une « terminologie des fonctions (subjectif, attributif, objectif, terminatif, circonstanciel, conjonctif, adjonctif) » (rubrique « Innovations terminologiques »). Son influence immédiate fut limitée : « L'ouvrage n'eut guère de succès et fut très critiqué à cause de son style obscur ; il s'agit pourtant de la première application d'envergure de l'esprit de la grammaire raisonnée au français. Sa typologie qui distingue langues analogues (qui suivent l'ordre de la pensée, SVO) et langues transpositives a été constamment reprise au XVIII^e siècle » (rubrique « Influence exercée »).

Conclusion

Être une « grammaire de référence » pour l'historien...

- est-ce une histoire de taille ? non. Certes, nous avons retenu des ouvrages au volume important (par ex. Priscien, avec ses 1 600 000 signes, [9]), mais pensons aux 1000 signes de la grammaire du japonais décrite dans la notice [4]. La *Téchnē* de Denys le Thrace [6] (20 200 caractères), la *Short Introduction* de Colet et de Lily [12] (72 000 caractères), ou même la *Grammaire générale et raisonnée* [13] (187 000 caractères) sont de petits ouvrages ;
- est-ce une histoire de complétude? pas forcément non plus. Les Institutiones grammaticae de Priscien [9] constituent le premier traité grammatical complet de l'Occident et sont importantes à ce titre; mais la grammaire du japonais décrite dans la notice [4] ne porte que sur quelques éléments de la langue; l'auteur découvre néanmoins quelque chose d'essentiel qui permet de fixer l'orthographe, et cela suffit pour en faire un ouvrage important;
- est-ce une question de format? très certainement non, car il n'y a manifestement pas de format unique. Si la plupart des ouvrages retenus se présentent sur le mode assertif classique, deux, [2] et [10], sont en vers, l'un [4] est sous forme de tableau, deux, [8] (pour une partie, l'Ars minor) et [11], se présentent sous la forme de questions-réponses, un autre [3] est une sorte de dédoublement métalinguistique d'un autre texte;
- est-ce une question de date? non: le Padapāṭha de Śākalya [3] est impossible à dater; de même, il est très difficile de le faire pour le Tolkāppiyam [2]; est-ce alors une question de fondation? beaucoup plus certainement: les notices [1] et [2] décrivent les ouvrages fondateurs des traditions arabe et tamoule;
- est-ce une histoire de reproduction, de diffusion? dans certains cas, oui : les nombreux commentaires du *Kitāb* [1], la diffusion de l'*Ars* de Donat [8], les

1000 manuscrits de Priscien [9] sont des preuves sinon de la qualité de l'ouvrage, du moins de son prestige ou de son efficience. Mais pas forcément : la grammaire japonaise décrite en [4] a connu une diffusion confidentielle. Cela n'empêche pas que l'analyse qui y est développée restera longtemps la référence et qu'il sera difficile de la transgresser ; pour certains ouvrages, comme la grammaire de l'abbé Girard [14], la reconnaissance ne sera que tardive ;

- est-ce une question de spécialiste? pas forcément, si l'on prend « spécialiste » au sens de « grammairien » ou de « linguiste » : à l'époque du *Tolkāppiyam* [2], et contrairement à ce que l'on constatera au millénaire suivant, l'objet d'étude est le savoir poétique dans sa globalité, et l'ouvrage est donc plus un traité de poétique que de grammaire ; l'auteur de la grammaire japonaise décrite en [4] est un poète et un théoricien de la poétique, pas un grammairien, et celui de l'ouvrage décrit en [5] est tout à la fois médecin, poète, philologue, philosophe et grammairien seulement d'occasion ; Arnauld [13] est également un philosophe, et non un grammairien, même si un « vrai » grammairien, Lancelot, lui est associé ;
- est-ce une question de pédagogie? dans quelques cas, très certainement:
 c'est la visée et la réussite didactiques qui expliquent le succès de l'Ars de Donat [8], celui des Rudimenta Grammatices de Perotti [11], et même paradoxalement (mais le paradoxe n'est que pour nous) celui du Doctrinale d'Alexandre de Villedieu [10], les règles versifiées passant pour stables et plus facilement mémorisables que la prose, alors qu'elles nous paraissent, si difficiles, voire incompréhensibles;
- est-ce une question d'institution? dans certains cas, assurément: la grammaire de Colet et Lily [12] est imposée en Angleterre par un édit royal régulièrement renouvelé. De ce fait, bâtie pour le latin, qui est la véritable langue cible, et non pour l'anglais, elle bloque la description et donne à la grammaire anglaise une couleur particulière par rapport aux ouvrages décrivant les autres vernaculaires;
- est-ce une question de contenu ? très certainement, surtout sur le long terme ; mais le contenu n'a pas besoin d'être exhaustif : il suffit d'apporter quelque chose de neuf. Par exemple, la première réflexion métalinguistique, indirecte, dans la notice [3] ; l'identification et l'analyse du mot dans la grammaire japonaise décrite en [4] ; l'analyse de l'énoncé dans la *Grammaire générale et raisonnée* [13] ; l'analyse des fonctions dans la grammaire de Girard [14] ;
- est-ce une question d'adaptation, d'adéquation à son objet? pas forcément : si une grammaire doit être la description la plus adéquate d'une langue donnée, ni la *Techné* de Denys le Thrace [6], ni l'Ars de Donat [8] ne correspondent à cet objet, car ces deux ouvrages ne peuvent servir par exemple à apprendre le grec ou le latin; trop peu de choses sont dites concernant la morphologie de ces deux langues; mais elles fournissent une nomenclature grammaticale, transposable à toute langue; ce qui explique le succès de leur modèle transposé à pratiquement toutes les langues décrites par les Occidentaux.

Tous ces critères sont donc variables, voire hétérogènes, mais cette hétérogénéité était recherchée par nous. Notre but était justement de montrer que, pour qui veut considérer le développement de la réflexion linguistique sur le long terme, ceux-ci doivent tous, d'une manière ou d'une autre, être pris en compte.

BIBLIOGRAPHIE

(le numéro de chaque ouvrage examiné dans l'article est donné entre crochets, en fin de référence)

Auroux, S., 1994, La révolution technologique de la grammatisation, Liège, Mardaga.

Auroux, S., 1998, « Girard, Abbé Gabriel » (notice 2407), CTLF, tome 1, p. 161-162. [14]

Baratin, M., 1998a, « Donat » (notice 1205), CTLF, tome 1, p. 40-42. [8]

Baratin, M., 1998b, « Priscien » (notice 1212), CTLF, tome 1, p. 49-52. [9]

Chevillard, J.-L., 2000, « Tolkāppiyanār » (notice 4351), CTLF, tome 2, p. 287–289. [2]

Colombat, B. (éd.), 1998–2000, Corpus représentatif des grammaires et des traditions linguistiques [CTLF], tomes 1 et 2, Histoire Épistémologie Langage, hors série, 2 et 3. En ligne: http://ctlf.ens-lsh.fr.

Colombat, B., 1998, « Perotti, Niccolò » (notice 1243), CTLF, tome 1, p. 78–80. [11]

Colombat, B., J.-M. Fournier, 1998, « Arnauld, Antoine & Lancelot, Claude [Grammaire générale et raisonnée] » (notice 2304), CTLF, tome 1, p. 136–138. [13]

Dominicy, M., 1984, La naissance de la grammaire moderne. Langage, logique et philosophie à Port-Royal, Bruxelles & Liège, Mardaga.

Garnier, C., 2000, « Motoori Norinaga » (notice 4507), CTLF, tome 2, p. 332–333. [5]

Guillaume, J.-P., 2000, « Sībawayhi 'Amr ibn 'Utmān ibn Qanbar » (notice 4101), *CTLF*, tome 2, p. 159–160. [1]

Lallot, J., 1998a, « Denys le Thrace » (notice 1101), CTLF, tome 1, p. 15–16. [6]

Lallot, J., 1998b, « Apollonius Dyscole [Perì Suntáxeōs] » (notice 1105), CTLF, tome 1, p. 20–22. [7]

Pinault, G.-J., 2000, « Śākalya » (notice 4301), CTLF, tome 2, p. 223–226. [3]

Rosier-Catach, I., 1998, « Alexandre de Villedieu » (notice 1229), CTLF, tome 1, p. 63–64. [10]

Terada, A., 2000, «Fujiwara no Teika» (notice 4502), CTLF, tome 2, p. 326–327. [4]

Verrac, M., 2000, « Colet John & Lilly, William [A Shorte Introduction of Grammar] » (notice 3601), CTLF, tome 2, p. 93–95. [12]

Revised June 2007